



PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

**Direction Départementale de la Cohésion
Sociale et de la Protection des Populations**

**Conseil départemental de la jeunesse,
des sports et de la vie associative**

Service jeunesse et sports

Service Solidarités

Dossier suivi par : Anne BOESINGER et Marie-
Emmanuelle PUTZ

Secrétariat : Eliane BELLESSORT

Tél. : 02 99 28 36 24

Mél : eliane.bellessort@ille-et-vilaine.gouv.fr

Mercredi 18 décembre 2013

Sujet : BAFA

Contexte : Mise en œuvre de la délivrance du diplôme ; suivi des stages de formation : aides financières.

La formation BAFA permet d'obtenir un diplôme d'encadrement des ACM, mais aussi d'accéder aux responsabilités, particulièrement pour les jeunes (la formation est accessible à partir de 17 ans).

1. Les statistiques sur le nombre de diplômes délivrés (cf graphiques)

2. Le jury en Ille et Vilaine

La DDCSPP pilote le jury, la CAF est représentée; ce sont les Francas, l'UFCV, les Scouts et Guides de France, les CEMEA, Familles Rurales, la FSCF qui assurent la représentation des organismes de formation.

Les membres du jury sont désignés pour 3 ans.

Il y a 4 jurys par an, répartis au mieux à l'issue des plus fortes périodes de formation (vacances scolaires) pour permettre aux candidats de recevoir rapidement leurs diplômes à l'issue de leur formation.

Le jury a un rôle déterminant pour analyser l'ensemble des avis motivés sur le cursus des candidats et valider ou non les avis des directeurs de formation.

Par ailleurs, un travail de rédaction de fiches conseil a été initié : d'une part sur l'aide à la rédaction de rapports défavorables émis à l'issue des sessions théoriques, d'autre part sur l'aide à l'évaluation des stages pratiques effectués en ACM.

Une réflexion est en cours sur certaines questions délicates:

- Lutte contre les addictions
- Laïcité

Par ailleurs, la perspective de pouvoir mettre en place des stages BAFA territorialisés est mise en discussion pour répondre aux besoins des collectivités (lien avec la réforme des rythmes éducatifs)

3. Les sessions de formation (cf pièce jointe)

La DDCSPP continue à effectuer des inspections et visites pédagogiques dans les stages de formation théoriques afin de vérifier les conditions de mise en œuvre et d'échanger avec les formateurs sur la réalisation des projets éducatifs.

En 2012, 7 sessions de formations ont été inspectées et 15 ont été visitées.
En 2013, les chiffres s'élevaient à 8 inspections et 12 visites pédagogiques.

4. Les bourses BAFA

Depuis de nombreuses années, un fond commun a été créé en Ille et Vilaine, rassemblant les aides de la DDCSPP, du CG, de la CAF et de la MSA. L'objectif est de permettre aux personnes ayant des revenus faibles de pouvoir effectuer cette formation.

Une formation BAFA coûte environ 1000 €.

Le montant total de toutes ces aides peut aller jusqu'à 90% du montant de la formation

Un mode de fonctionnement simplifié a été mis en œuvre, avec un guichet unique assuré par les services de la CAF ; toutefois, chaque institution a des critères d'attribution qui lui sont propres.

En 2013, une remise à plat des conditions a été discutée entre les partenaires afin d'aboutir à une meilleure prise en compte des difficultés d'accès au BAFA.

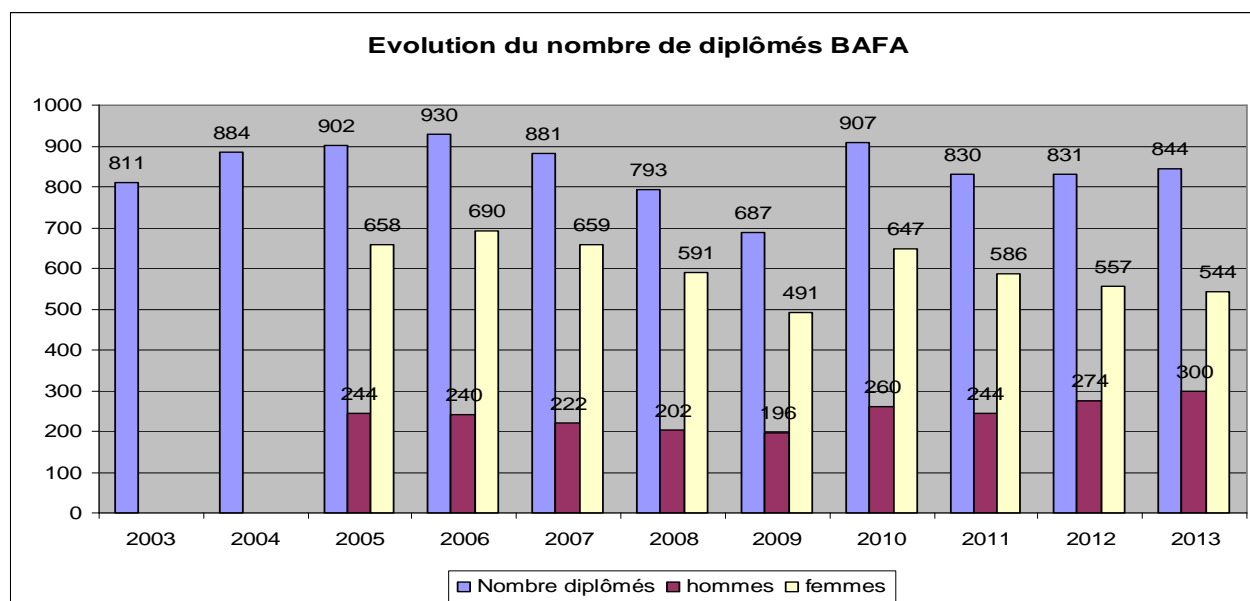
Pour ce qui est de la DDCSPP l'évolution est la suivante :

Bourses BAFA	2011	2012	2013
DOTATION	19 800 €	13 600 €	11 544 €
NOMBRE DOSSIERS ETUDIÉS	211	214	240
NOMBRE DOSSIERS ACCORDES	106	114	87
NOMBRE DOSSIERS REFUSES	105	100	153

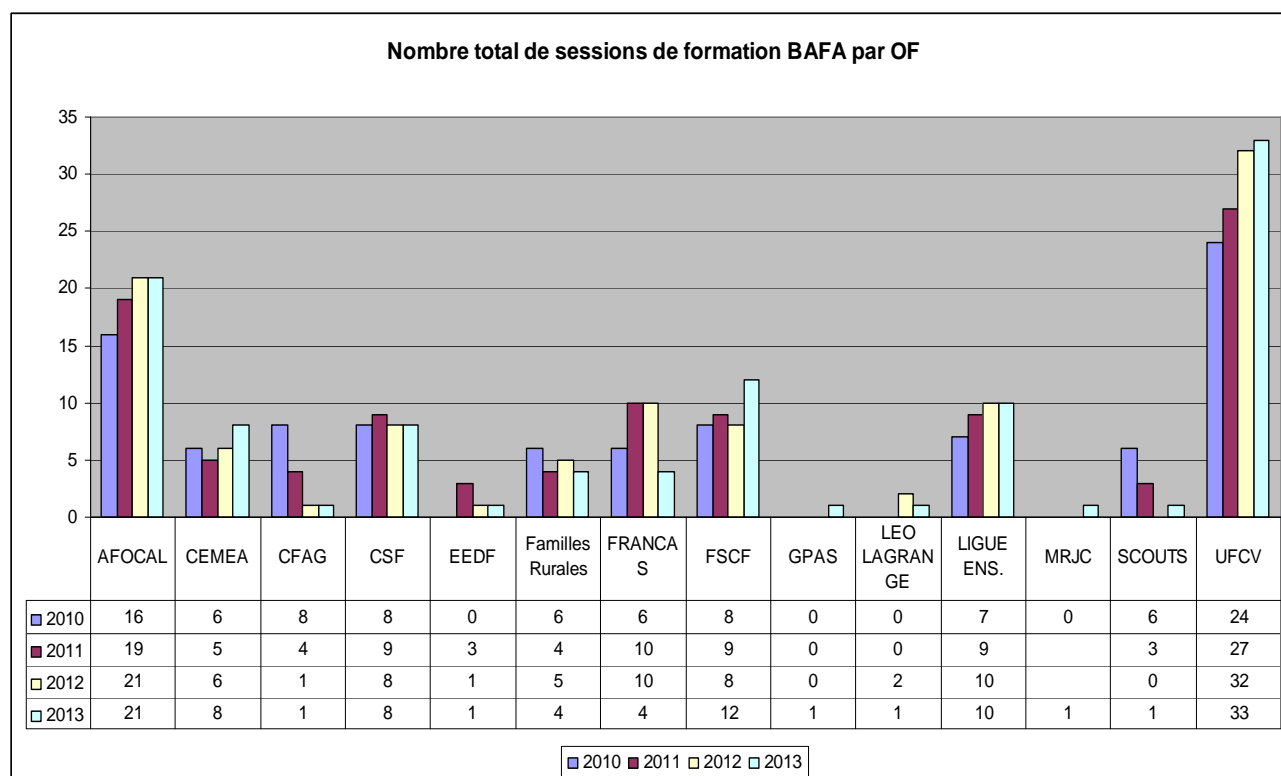
Aide moyenne pour un BAFA : entre 52€ et 150€

Aide moyenne pour un BAFD : entre 130€ et 246€

Le BAFA en Ile et Vilaine



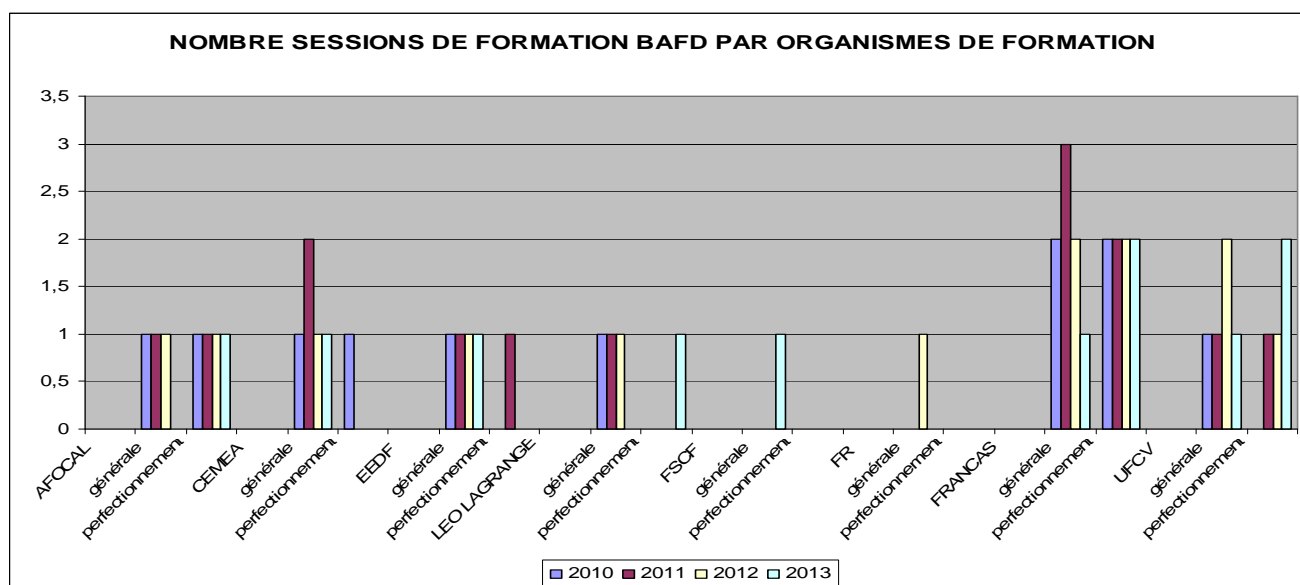
Le nombre total de diplômés BAFA est en légère chute depuis 2010. Néanmoins, un indice d'augmentation du nombre d'hommes est à repérer pour un diplôme très féminisé malgré tout.



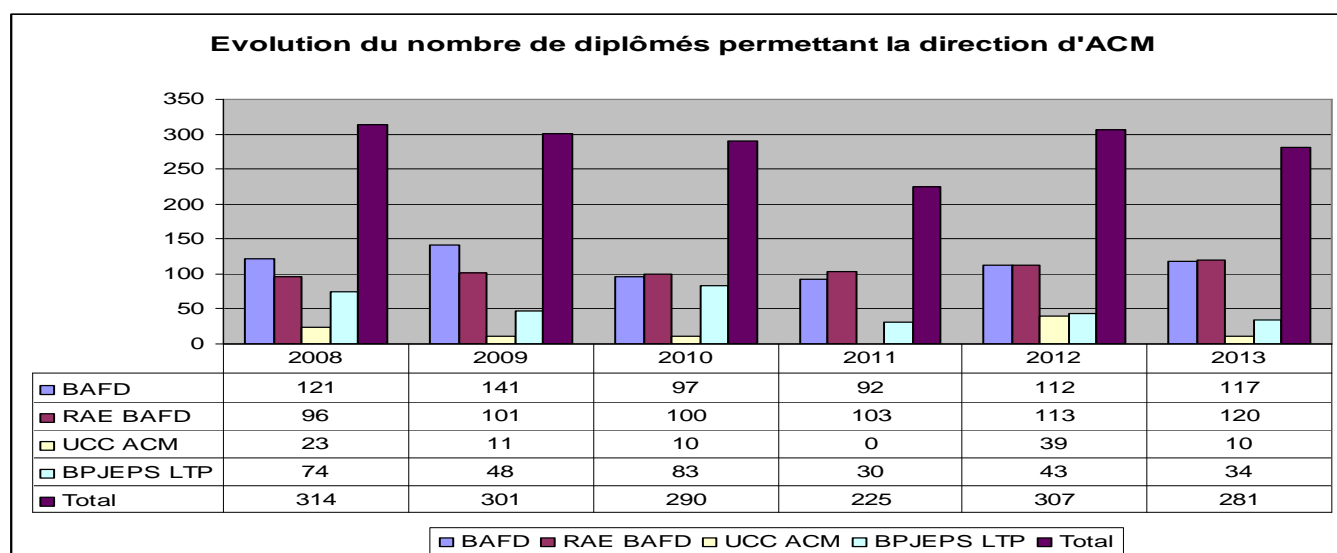
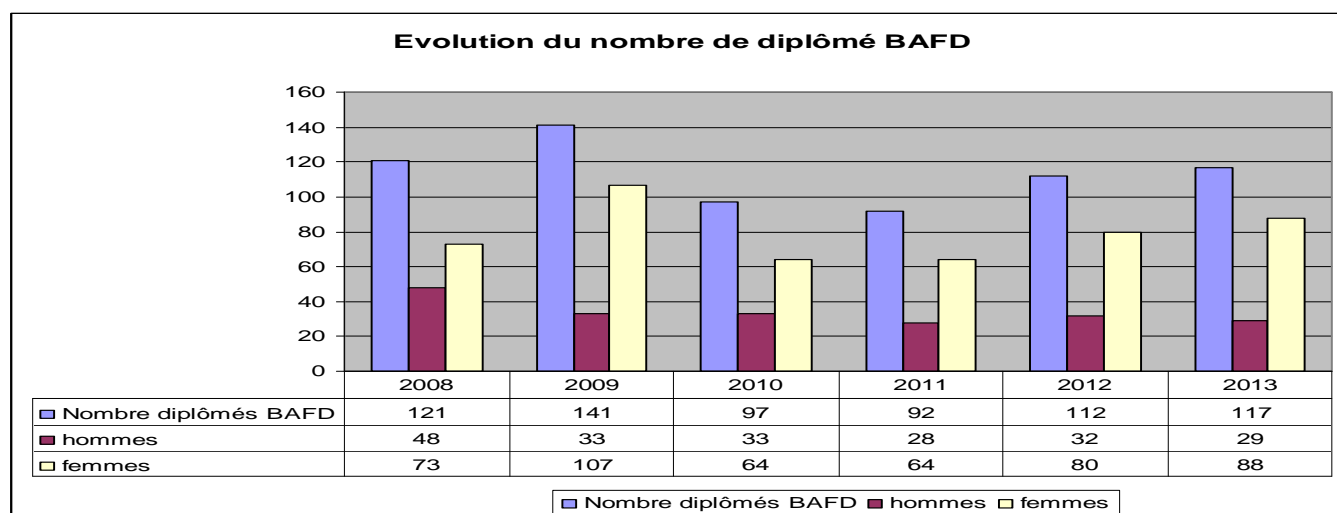
Le nombre total de sessions de formation BAFA augmente depuis 2010. Il passe de 95 sessions en 2010, à 102 sessions en 2011, 104 sessions en 2012 et 106 sessions en 2013.

Le BAFD

Le nombre total de sessions de formation **BAFD en Ile et Vilaine** varie assez peu depuis 2012 : 11 sessions en 2010, 14 sessions en 2011, 13 sessions en 2012 et de 11 sessions en 2013.



En 6 ans, pour la **région Bretagne**, le nombre de BAFD délivrés est resté en moyenne autour de 100. Depuis 2011 on remarque une courbe ascendante du nombre de diplômés passant de 92 à 117.



Sur les 6 dernières années, 1085 diplômés permettant la direction d'ACM ont été délivrés en **région Bretagne**.